couchés dans la tombe ! Mais Dieu sait leur rendre dans une vie meilleure le bien qu'ils nous ont fait.

***

Les dix années qui viennent de s'écouler, grosses d'évènements pour le séminaire de Ste-Thérèse, mettent en pleine lumière la loi de son existence. Né du sacrifice, il doit se développer dans l'épreuve et grandir à travers les obstacles. Mais c'est aussi la destinée de toutes les grandes institutions religieuses de notre pays. Comme elles, notre séminaire porte le cachet des œuvres que Dieu garde parce qu'il les a fondées. Donc, malgré les soucis de l'heure présente, nous pouvons marcher confiants vers l'avenir et laisser toujours à Celui qui envoie l'épreuve, le soin d'y mettre un terme à l'heure et de la manière qu'il voudra.

Pour moi, s'il m'est permis de dire toute ma pensée, dans les pages de notre histoire qui se déroulent depuis dix ans, non seulement je vois à l'œuvre la Providence particulière qui veille sur nous, mais je découvre plus manifeste et plus active que jamais la main dont Dieu se sert pour nous protéger. C'est la main que notre sainte Thérèse voyait aussi dans ses affaires et qu'elle signalait en ces termes : " Je pris pour avocat et pour protecteur le glorieux saint Joseph, et je me recommandai très instamment à lui. Son secours éclata de la manière la plus visible. Il m'a toujours exaucée au-delà de mes prières et de mes espérances. Je ne me souviens pas de lui avoir rien demandé qu'il ne me l'ait accordé... Je conjure ceux qui ne me croiront pas d'en faire l'épreuve. Ils verront par expérience combien il est avantageuxde se recemmander à ce glorieux patriarche et de l'honorer d'un culte particulier." Nous qui avons fait cette expérience, nous irons donc où sainte Thérèse nous conduit : à Joseph ! Comme il sait nos besoins, qu'il soit aussi le confident de nos